Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.95
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,
LIONEL C. DUREL.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2833 et 2835 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Mme Alma Pinski, épouse d'Albert Gradwahl, et Louis Pinski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,531 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 9 de l'Ilet No. 3, borné par des rues Général Taylor, Clara, Delachaise et Willow, sur un croquis fait sur papier bleu daté du 22 juillet 1908, dressé par D. E. Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, daté du 31 juillet 1908, d'après lequel croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Général Taylor, par cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. METHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
sept 24—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 185 et 187 rue Walnut, entre les rues Magazine et Water.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,420—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 10, borné par les rues Magazine (anciennement Foucher), Walnut et Water et la ligne supérieure du Parc Audubon; laquelle dite portion ou morceau de terre fait partie des lots désignés par les lettres A et B, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 22 septembre 1896, et mesure comme suit: commençant à un point à la rue Walnut cent quatre pieds de la rue Magazine il mesure cinquante-six pieds de face à la rue Walnut dans la direction de la rue Water, et à une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds, sept pouces et quatre lignes, de là il mesure quarante-deux pieds sur la ligne à l'arrière du côté de la rue Magazine, ensuite huit pieds du côté de la rue Walnut; puis quatorze pieds dans la direction de la rue Magazine, et de là, quatre-vingt-six pieds, sept pouces et quatre lignes à la rue Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Premier District, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance, dans l'ilet de la rue Magazine et l'avenue Howard.

Suburban Building and Loan Association vs. James A. Brennan et Dr. Edmund Moss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,186 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magazine et Delord ou l'avenue Howard, mesurant vingt-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Poeyfarre, par une profondeur et une face de quatre-vingt pieds sur la rue Constance, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
sept 18 19 21—oct 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une pharmacie bien établie, aussi les meubles, etc.

Mme Katherine Zang vs. Louis R. Otto.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,655 — En vertu d'un ordre de vente daté du 21 septembre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de district ~~pour la Paroisse~~ d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 4 octobre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Dans le local No. 8320 rue Oak, le contenu complet, immeubles, installations, vitrines et marchandises de commerce, divers, etc., de la pharmacie, aussi bien que les meubles dans le dit local, d'après l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour la demanderesse.
sept 22 28—oct 4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7028 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,419 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, dans l'Ilet No. Onze de cette partie de la ville, anciennement nommé Greenville, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan de L. H. Pilié, annexé à un acte de partage devant R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, d'après lequel le dit lot B mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magazine par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; les améliorations sur le dit lot étant connues comme de numéro 7028 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Troisième District, portant le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart, entre l'avenue des Champs-Elysées et la rue Marigny.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Julius C. Bergmann et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,326 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, avenue Champs-Elysées, Marigny et St-Claude, mesurant vingt pieds de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. L. HUGHES et LEGIER & GLEASON,
Avocats pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Quatrième District, portant le numéro municipal 517 rue Première, entre les rues Soraparu et Rousseau.

Frank B. Twomey vs. Israel Ber Rau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,381 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. quatre-vingt-treize, de l'Ilet No. 66, borné par les rues Première, Soraparu, Rousseau et St-Thomas (anciennement Fulton) d'après un plan de H. Grant, voyer, daté le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. H. Henry, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première, par cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
sept 10 17 24—oct 1 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Septième District, portant le numéro municipal 8723 rue Poplar (dans l'ille des rues Eagle, Monroe et Jeannette).

Jackson Building and Loan Association vs. Albert Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 70 A, Carrollton, plan actuellement No. 175 sur le nouveau plan du Septième District, borné par les rues Eagle (anciennement Mary), Poplar (anciennement Cinquième), Monroe et Jeannette, le dit lot est désigné par le numéro six, et mesure trente pieds de face à la rue Poplar, par une profondeur de vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente passé devant L. Herman, ancien notaire, par Jno. Hoey à A. Wire.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, portant les numéros municipaux 7036 et 7038 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,418 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 11 de Greenville, borné par les rues Magazine, Chestnut (maintenant Audubon), Water et Walnut, désignés sur un plan fait par Pilié, annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de Joseph Roger Damonte, d'après un acte passé par R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par les numéros huit et neuf et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Magazine par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numéros municipaux 907 rue Toulouse et 601 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,840 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (34') pieds, un (1") pouce et une (1") ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (5") lignes, plus ou moins, sur la rue Toulouse.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions: 1o L'acquéreur paiera comptant le montant de la réclamation du demandeur, soit $3100.00 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 13 juin 1911 jusqu'à solde finale, sujet à un crédit de $735.00 avec 8 pour cent d'intérêt annuel du 18 juillet 1914, avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant dû au demandeur, et aussi la somme de $43.58 pour les taxes d'Etat et de ville payées par le demandeur avec intérêt du 8 juin 1915, et aussi les frais et débours du procès et les taxes (s'il y en a) dûs sur la dite propriété.

2o. L'acheteur devra assumer le payement d'un billet de $620.00, dû le 13 juin 1916, avec intérêt annuel de 8 pour cent du 13 juin 1911 jusqu'à payement final.

3o. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) comptant. Si toutefois, la propriété n'apportait pas un montant suffisant pour payer les sus-dites dettes, alors l'acquéreur devra

4o. Payer comptant les honoraires d'avocats, les frais et débours du procès et de la vente, le montant payé par le demandeur pour taxes avec intérêts comme pardevant dit, les taxes dûes (s'il y en a) sur la dite propriété, aussi bien que le pro rata résultant du produit net de la vente de la réclamation dûe au demandeur et assumer le payement d'un billet de $620.00 dû le 13 juin 1916 jusqu'à concurrence du pro-rata résultant du produit net de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
sept 17 24—oct 18 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 113 et 115 rue Cherokee (dans l'ilet des rues Esther, Ann et Millaudon).

Dryades Building and Loan Association vs. Mme Susie Ray, épouse de James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,383 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dérivant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 30, borné par les rues Esther, Cherokee, Ann et Millaudon; la dite portion de terre est désignée par le numéro deux, sur un plan fait par W. J. Seghers, député voyer de la ville, et annexé à un acte pardevant J. F. Walton, notaire, le 3 octobre 1912, et d'après le dit plan la dite portion de terre commence à une distance de cent douze pieds, huit pouces et six lignes du coin de la rue Esther, et mesure trente pieds de face à la rue Cherokee, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante pieds; et se compose de la moitié du lot B, plus près de la rue Ann, et est d'extrême position à l'arrière des lots originaux Nos. 19 et 20, d'après un plan dressé par Wm. F. Forshey, en 1863.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.
août 27 28—sept 3 10 17 24 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 2108 rue Touro, entre les rues N. Dorgenois et N. Rocheblave.

French Market Homestead Association vs. Joseph Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,613 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y ont effet ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Touro, Bourbon, N. Dorgenois et Nord Rocheblave, désigné comme lot No. Deux sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté du 18 février 1910, et annexé à un acte de vente du Quaker Realty Company, Ltd., à Charles Metzler, passé devant R. Rouen, notaire, le 9 mars 1910, d'après lesquels croquis et certificat d'arpentage de dit lot No. Deux commence à une distance de trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes du coin des rues Touro et Rocheblave, et mesure trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Touro, par une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avoat pour la demanderesse.
sept 25—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mme Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 61, borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St-Pierre, désignée comme un certain lot de terre se trouvant à une distance de cent six pieds neuf pouces de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN,
Avocat pour la demanderesse.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'ilet de la rue New Camp et Felicity Road).

Edwin P. Muller vs. Charles P. McEnery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,183 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles P. McEnery, dans la propriété suivante décrite, à savoir, Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y ont effet ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, New-Camp, Felicity Road et Chestnut, désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, voyers, sous la date du 21 octobre 1865, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et allant derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
sept 21 25—oct 1 8 15 22 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Léonie Benard, veuve de George Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,422 — Division E — Attendu que Anna M. Mohais, résidante du comté de Los Angeles, Etat de Californie, s'est adressée à cette Cour en sa capacité de gardienne ou tutrice du mineur Théodore Charles Rammelli, résidant du comté de Los Angeles, Etat de Californie, afin d'obtenir l'autorisation de prendre possession des biens appartenant au dit mineur et de les enlever de l'Etat de la Louisiane:

Avis est donné par les présentes à qui de droit, de présenter dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la requête de la dite gardienne ou tutrice.

Par ordre de la Cour.

W. T. BARRY, Député-Greffier.
D. H. THEARD, Avocat.
sept 10 17 24—oct 1 8 69

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Abstract Title Guarantee Co. vs. Henry C. arthe Jr., doing business as the N. O. Detective Agency and Patrol System.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,285 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le MARDI 5 octobre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une table ronde, un bureau plat, une chaise de pupitre, quatre chaises à dos droit, un panier pour papiers, un crachoire en cuivre, une lampe à deux bras, un encrier, deux sous-main de bureau, un dactylographe, un couvert de table vert, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour la demanderesse.
sept 24 29—oct 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Flemmins et John Henry Flemmings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,710 — Division E — Attendu que Robert E. Flemmings a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Flemmings et John Henry Flemmings, décédés, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. P. PLATT, Avocat.
sept 23 27—oct 2

Succession de George A. Darby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,203 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Théard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
sept 23 27—oct 2

Succession de Louis Kaufman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,013 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte deuxième présenté par Joe Kaufman, administrateur dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., et
A. GRIFFIN LEVY, Avocats.
sept 19 23 28

Succession de Katie Georgiana Weiss, épouse décédée de August H. Flaspoller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,841 — Division A — Attendu que August Henry Flaspoller a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Katie Georgiana Weiss, épouse décédée de August Henry Flaspoller, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
D. H. THEARD, Avocat.
sept 25 29—oct 4

Succession de William T. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,711 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur publique, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William T. Brown, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
sept 24 25 30

Succession de John Judge et d'Ann Kelly, son épouse décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,887 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas W. Judge, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
sept 24 28—oct 3

VAPEURS.